



**DEMANDE DE CONTROLE POUR UNE INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL EN CAS DE CESSION DE BIEN**



**UNIQUEMENT POUR LES HABITATIONS NON RACCORDEES AU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

**Un titre de 140 € sera émis par le Trésor Public à l'issue du contrôle de votre
installation d'assainissement non collectif (ANC)**

Coordonnées du demandeur

Je soussigné(e)

demeurant

Demande à ce que soit réalisé le contrôle diagnostique de la filière d'assainissement individuelle de ma propriété qui n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif (actuellement inexistant).

Tél. : courriel :

Adresse de l'habitation à contrôler :

.....

Référence cadastrale (indiqué sur votre titre de propriété) - parcelle N° Section :

(le cas échéant) Ayant l'impossibilité d'être présent, je serai représenté par :

.....

Ce dernier s'engage à me faire parvenir sous 15 jours les conclusions du contrôle afin que je puisse le joindre à l'acte de vente.

La validité du contrôle ne peut être supérieure à 3 ans et est frappé de nullité si des modifications ou de fausse déclaration ont été faites.

Le rendez-vous d'intervention sera fixé en fonction des disponibilités de chacun et pendant les heures ouvrables du délégataire, le bureau d'études CENTRAL ENVIRONNEMENT.

A Le

Nom et Signature